



[www.nyons.com](http://www.nyons.com)

# Nyons infos

Le magazine de la Ville



➤ **Page 3** > Des transports régionaux pour se déplacer depuis Nyons

➤ **Page 4** > Restauration scolaire des produits bio et locaux

➤ **Page 5** > Le point sur les travaux du quartier de la Mochatte

➤ **Page 6** > La Police Municipale au service de la population

➤ **Page 9** > Rencontre avec Armel Segretain

➤ **Page 12** > «Souviens-Moi !» (Nyons en scène)



Bienvenue  
à Nyons

## L'agenda des sorties

### Culture vivante

À l'Électron libre, 70 allée É. Farnier ZA des Laurons :

- **Les 16 et 17 novembre** > «Toc-toc», comédie D'ici et d'ailleurs à 20h30 (samedi) et 17h (dimanche).
- **Le 30 novembre** > «La vie qui chante», spectacle musical de la C<sup>e</sup> Cheval 2 Trois, à 20h30.

Dans le cadre du festival Contes et Rencontres :

- **Le 9 novembre** > «West Cat Story», à la Maison de Pays, 15h.
- **Le 13 novembre** > «Conte d'aici, contes d'aïlà, contes nomades», au Carrefour des habitants, 15h.
- **Le 16 novembre** > «Graines d'histoires» à 11h et «Pleure pas bonhomme» à 15h, à la Médiathèque.
- **Le 21 novembre** > Scène ouverte aux 3 Platanes, rue de la Maladrerie, 19h.
- **Le 30 novembre** > Salon du livre de 10h à 18h, «Les contes du potiron» à 11h, «Histoires tombées d'un éventail» à 14h et «Malirroots» à 20h, à la Maison de Pays.

Dans le cadre de Nyons en Scène à la Maison de Pays :

- **Le 9 novembre** > «2 Sœurs» à 20h.
- **Le 22 novembre** > «Souviens-Moi», à 20h (cf. p. 12).

À l'Église Saint Vincent :

- **Le 26 novembre** > Concert de musique folklorique du Condor à 16h.

### Conférences

Proposées par l'UNTL :

- **Le 21 novembre** > «L'École républicaine» par Gérard Bouchet, à la Maison de Pays, 15h.
- **Le 25 novembre** > «La procrastination» par Bruno Koeltz, à la Maison de Pays, à 15h.

### Lotos

- **Le 3 novembre** > Trait d'Union, à la Maison de Pays, 13h30.
- **Le 17 novembre** > Groupement d'entraide de la Mairie, à la Maison de Pays, 14h.
- **Le 24 novembre** > Détente et loisirs, à la Maison de Pays, 14h.

### Citoyenneté / solidarité

- **Le 6 novembre** > Conseil municipal à l'Hôtel de ville, à 18h30.
- **Les 16 et 17 novembre** > Marché aux puces et foire aux livres pour Amnesty International, au Centre Saint-Vincent.
- **Le 21 novembre** > Don du sang à la Maison de Pays, de 8h30 à 12h30.
- **Le 22 novembre** > Collecte de la banque alimentaire dans les magasins de Nyons.
- **Le 27 novembre** > Conseil municipal à l'Hôtel de ville, à 18h30.

Toutes les sorties sur [www.nyons.com](http://www.nyons.com)



## L'édito

La Commune a engagé ces dernières semaines des travaux importants :

- La restructuration totale du Groupe scolaire de Sauve,
- L'aménagement global du quartier bas de la Mochatte.

Ces travaux n'ont pu se concrétiser qu'après des rencontres sur le terrain avec les personnes concernées : enseignants, parents d'élèves... pour le projet scolaire ; 4 réunions publiques organisées avec les habitants du quartier large de la Mochatte.

Les Nyonsaises et Nyonsais étaient nombreux lors de ces rencontres, ce qui montre leur intérêt et leur attachement à participer à la mise en œuvre concrète de ses réalisations.

De la même façon, une forte mobilisation a été constaté à l'occasion de la réunion de lancement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat qui devrait déboucher sur des travaux de réhabilitation, de mise aux normes et d'économies d'énergie pour de nombreux logements à Nyons et dans les Baronnie.

Je tiens, au nom de l'équipe municipale, à vous remercier pour votre mobilisation et l'intérêt que vous manifestez à l'ensemble de ces projets qui deviennent aujourd'hui réalité.

Cette attitude constructive est un encouragement pour la municipalité et les services de la Commune à poursuivre avec le plus grand soin le développement harmonieux et partagé avec vous de notre belle ville de Nyons.

Merci à vous chers Nyonsaises et chers Nyonsais.

Pierre COMBES  
Maire de Nyons

Directeur de publication > Pierre Combes. Directeur de la rédaction > Didier Rousselle. Réalisation du journal > Service communication de la ville de Nyons. Maquette > Com é Créa (Saint-Paul-3-Châteaux). Impression > Imprimerie Fombon (Aubenas - n° d'agrément PEFC 10-31-2893). Régie publicitaire > AF Communication (Montélimar). Couverture > Agents de la Police Municipale devant leur véhicule, place Buffaven, en octobre 2024. Ce numéro est tiré à 5 000 exemplaires.



# Vie Publique

## Des transports régionaux pour se déplacer depuis Nyons

**Les Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur proposent des transports au quotidien qui permettent aux Nyonsais de rejoindre facilement Avignon TGV ou Montélimar.**

La Région Auvergne-Rhône-Alpes assure le fonctionnement de nombreuses lignes de bus (29 lignes régulières dans la Drôme notamment). Elle propose une carte «Oùra» qui permet de voyager sur l'ensemble du réseau, ainsi qu'un calculateur d'itinéraires intermodal.

6 lignes régulières régionales permettent aux Nyonsais de voyager depuis la commune. **La ligne TER Nyons/Montélimar** fonctionne en correspondance avec les TGV de Montélimar. Elle permet ainsi aux voyageurs de se déplacer sur de longues distances (exemple : Rémuzat-Nyons-Paris) avec un seul billet ! Cette ligne de car (X71 avec départ devant l'Office de Tourisme ou D36 avec départ devant la Cité Scolaire)

assure de nombreuses dessertes : Venterol, St-Pantaléon-les-Vignes, Valréas, Taulignan, Grignan, Valaurie et Malataverne.



Infos : 04 8000 7000  
[www.oura.com](http://www.oura.com)

La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur rassemble l'ensemble de ses réseaux de transports sous une bannière unique : «ZOU!». Basée sur l'accessibilité et l'intermodalité, cette marque régionale s'étend à l'ensemble du territoire simplifiant et modernisant le réseau.

Depuis le mois d'avril, la **ligne régulière 985 relie Nyons à Avignon TGV**. Au départ de Valréas, elle passe successivement par Nyons, Mirabel-aux-Baronnies,

Vaison-la-Romaine, Malaucène, Carpentras et Avignon (Pôle d'Échange Multimodal Gare Routière puis gare TGV). Les départs se font de Nyons (devant l'Office de Tourisme), du lundi au dimanche, à 08h04 (arrivée à Avignon Gare TGV à 09h50) et 13h34 (arrivée à Avignon Gare TGV à 15h20).



Service clients ZOU !  
04 13 94 30 50  
[zou.maregionsud.fr](http://zou.maregionsud.fr)

Le groupe public Facebook «Mobilité dans le Nyonsais : covoiturage & cars & vélos & etc.» alimenté par M. Olivier Dodinot, nous informe régulièrement de l'actualité de ces lignes. N'hésitez pas à rejoindre le groupe !

  
**Lavallière Pressing**

Lundi : 8<sup>h</sup>30 à 16<sup>h</sup> non stop  
Mardi - Jeudi - Vendredi - Samedi : 8<sup>h</sup>30 à 12<sup>h</sup>00  
Fermé le Mercredi & Dimanche

09 81 63 02 83  
69 Avenue Paul Laurens  
26110 Nyons

[lavalliere.pressing@gmail.com](mailto:lavalliere.pressing@gmail.com)

  
**Allianz** 

Claire **TOURNIAYRE**  
04 90 35 01 57

**ASSURANCES**  
Particuliers - Professionnels - Agriculteurs - Associations  
16 av Paul Laurens, NYONS  
[claire.tourniayre.nyons@allianz.fr](mailto:claire.tourniayre.nyons@allianz.fr)

N°ORIAS : 14 004 874

# > Ville Durable

13 placettes de compostage collectif ont été installées à Nyons (9 autres à venir) afin que les riverains puissent apporter leurs déchets organiques pour les composter collectivement. Dès que le compost est mûr, les bacs sont ouverts afin que chaque habitant puisse récupérer la matière fertilisée.

+ d'infos sur [www.cc-bdp.fr](http://www.cc-bdp.fr) rubrique «Le Compostage»



## Restauration scolaire des produits bio et locaux

Pour la ville de Nyons, la restauration scolaire des écoles publiques représente un **important investissement**. Au total, 27 162 repas y ont été servis sur l'année 2023 ! Ce service nécessite l'emploi de 4 agents de restauration (production des repas et service) et de 17 agents périscolaires pour accompagner les enfants lors du déjeuner. Les prix des repas n'ont pas augmenté depuis 2016 (2€70 en maternelle et 3€ en élémentaire) alors qu'un repas coûte désormais en moyenne 8€50\* pour la mairie.

**Les menus**, élaborés par le chef de production de la cuisine centrale de la Cité Scolaire en lien avec le personnel de la mairie, sont désormais composés de 43,42% de produits bio et de 29,03% (au 30/09/2024) de produits locaux. Les menus sont accessibles sur le Portail Famille de la ville de Nyons chaque semaine. Ils permettent de distinguer les produits bio, locaux, végétariens, faits maison, ainsi que la liste des allergènes tels que les

arachides, crustacés, gluten, etc.

Afin de poursuivre l'effort de **réduction des déchets** engagé par la mairie dans les restaurants scolaires, la pesée des repas, des restes et des emballages se poursuit quotidiennement, permettant de limiter le gaspillage et de sensibiliser aux bonnes pratiques.

Un Plan de Maîtrise Sanitaire permet également d'assurer **l'hygiène et la sécurité alimentaire** des enfants. Des prélèvements sont régulièrement effectués dans les différents locaux (selfs, cuisines...) puis analysés par un laboratoire indépendant.

Cet automne, la mairie a procédé à l'installation d'un nouveau **faux plafond** dans le restaurant scolaire de Meyne afin de limiter les nuisances sonores. Les deux restaurants scolaires (de Meyne et de Sauve) ont également été équipés de **nouveaux fours** d'une valeur de 14 000€.

\* Montant calculé à partir du prix d'achat des aliments, du coût des personnels employés et des fluides utilisés (eau, gaz...).



Photo du haut : Freepik / Photo du bas : Self de Meyne

**weldom**

ensemble c'est mieux



le plaisir de  
**Bricoler**

l'envie de  
**Décorer**

la passion de  
**Jardiner**

Route de Montélimar  
C.C Les Oliviers  
**NYONS**

Tél. 04 75 28 17 68

# Le point sur les travaux du quartier de la Mochatte

# En < travaux

L'aménagement du quartier bas de la Mochatte (secteur des oliviers) a débuté au mois d'octobre suite à 4 réunions publiques d'information et d'échanges avec les riverains.

Ce chantier majeur pour la ville de Nyons a pour objectif d'assurer la bonne infiltration des eaux de pluie du quartier par la modernisation des réseaux de collecte, ainsi que l'aménagement de surface du secteur : reprise de la chaussée, cheminement piéton, création de places de parking et d'espaces verts.

Les travaux sont assurés par plusieurs entreprises : COLAS (voirie), BRUN TP (réseaux d'eau potable, d'assainissement, et d'eaux pluviales), CEP Jardins (espaces verts), BOUYGUES Energie Service (éclairage

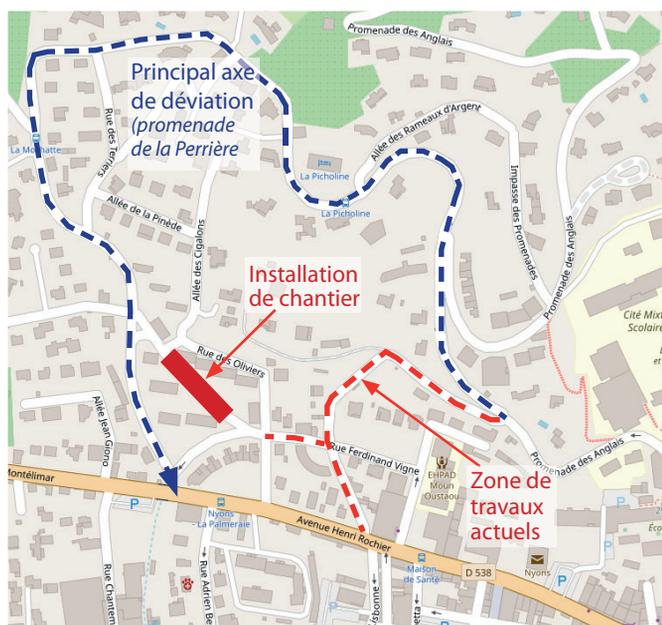
public), BERA / RAMPA Energie (enfouissement et sécurisation des réseaux électriques et Télécom). Le chantier, sous la maîtrise d'œuvre du cabinet BEAUR, associe d'autres acteurs : Alpes Contrôles (coordinateur sécurité et protection de la santé), le Service public Des Énergies dans la Drôme (SDED), Drôme Aménagement Habitat (DAH) et VEOLIA. La première phase de travaux, qui a débuté en octobre dernier, concerne les rues Clair Tisseur et Victor Cherbuliez (secteur haut). Elle devrait se poursuivre jusqu'au mois de février 2025.

S'ensuivront, dans l'ordre, les travaux des rues des Oliviers, Victor Cherbuliez (secteur bas), du chemin de la Mochatte, de la rue des Rossignols, de l'allée des Cigalons et de la rue des Cigales. **Fin de chantier pressentie début 2026.**

D'un montant total de 1 314 997 € HT, ces travaux sont financés par la mairie de Nyons (à hauteur de 60%), ainsi que par le Département de la Drôme, l'État et l'Agence de l'Eau.

Nous vous prions de nous excuser pour la gêne momentanée occasionnée par ces travaux et vous invitons à emprunter la déviation mise en place.

*Retrouvez le dossier complet dédié au projet d'aménagement dans le Nyons Infos 155 d'avril 2024.*



**JE TRAVAILLE  
POUR VOUS  
ATTENTION  
A MOI**

**SUPER U Nyons**

Route d'Orange  
26110 Nyons  
Tél. : 04.75.26.01.21  
superu-nyons.com



facebook.com/u.nyons

du lundi au samedi :  
8h30 - 19h30  
et le dimanche :  
9h - 12h30



**2M-Entretien  
Nettoyage**

Bureaux - Copropriété - Industrie - Vitrierie  
Rodolphe Courteaux

06 52 57 38 09  
contact@2m-entretien-nettoyage.fr  
2m-entretien-nettoyage.fr

# Le dossier

## ➤ La Police Municipale au service de la population



La sécurité est un droit fondamental pour chacun d'entre nous. Elle est une condition de l'exercice de nos libertés et constitue l'une des prérogatives de notre citoyenneté. La Police Municipale est l'un des garants du maintien de l'ordre public, facteur essentiel de cohésion sociale et de qualité de vie.

Les agents de la Police Municipale sont des fonctionnaires territoriaux qui agissent sous l'autorité et la responsabilité du Maire de la Commune.

Avec la Gendarmerie Nationale, ils ont pour objectif d'assurer la protection des personnes et des biens.

### Ses effectifs

À Nyons, Mme la Cheffe de service Pascale DRIEU est à la tête d'une équipe de 7 agents, dont un adjoint. Ensemble, ils assurent une présence quotidienne auprès des habitants, qui se veut rassurante et créatrice de lien social.

Depuis 2012, la Police de Nyons est armée (armes de poing de catégorie B et D) et dispose d'Équipements de Protection Individuelle (EPI) conformes aux exigences de sécurité de leur profession.

Les agents sont dotés de deux véhicules (Renault Kangoo) avec une sérigraphie reconnaissable pour leurs patrouilles. Deux vélos électriques acquis cette année,

sont venus s'ajouter aux VTT traditionnels.

### Ses missions

Les agents de Police Municipale anticipent, préviennent, communiquent, dissuadent et répriment. Ils interviennent dans différents domaines du quotidien.

M<sup>me</sup> Drieu définit ainsi les principales missions des policiers municipaux :

“ Conformément à l'article L511-1 du code de la sécurité intérieure, nos agents assurent la prévention et le maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques. ”

Une partie de leur travail est visible car au contact direct avec la population. Ainsi la Police a pour mission de :

- accueillir le public
- constater des infractions au Code de la Route, les accidents sur la voie publique, les anomalies de voiries,
- contrôler la détention de produits stupéfiants, la consommation d'alcool, les ivresses publiques,
- gérer les troubles à la tranquillité publique,
- garantir le respect des règles d'urbanisme,
- contrôler les occupations du domaine public,
- dissuader la réalisation de graffitis, l'insalubrité et la dégradation de biens publics.



Pascale DRIEU, Cheffe de service (2<sup>e</sup> en partant de la gauche) avec une partie de l'effectif de la Police Municipale

De plus, ils assurent la sécurité de nombreux lieux et événements, tels que :

- les entrées et sorties des groupes scolaires,
- le marché hebdomadaire toute l'année, le marché provençal de mai à septembre et la mise en place du dispositif de sécurité de la piétonnisation du marché estival,
- le parc aquatique «Nyonsoleiàdo» en période estivale,
- les concerts Festiv'été, le Corso Fleuri du week-end de Pâques
- et plus globalement toutes les manifestations publiques.

La Police Municipale effectue des vacations funéraires pour chacune des opérations prévues ci-après :

- La fermeture du cercueil et la pose de scellés, en cas de transport du corps hors de la commune de décès ou de dépôt lorsqu'aucun membre de la famille n'est présent ;
- La fermeture du cercueil et la pose de scellés, lorsqu'il doit être procédé à la crémation du corps.

Certaines actions de la Police Municipale sont moins connues du grand public, comme le déclenchement des alarmes dans les bâtiments publics ou les interventions en milieu scolaire pour sensibiliser à la sécurité et à la prévention routières.

Celles-ci sont un élément clé pour les écoliers se déplaçant à deux roues. Ainsi la Ville remettra en place ce dispositif au 1<sup>er</sup> trimestre 2025 pour les CM1 et CM2 des 3 écoles élémentaires de Nyons.



M<sup>me</sup> Drieu et son équipe sont habilités à mettre fin à l'errance ou à la divagation des animaux, particulièrement les chiens dangereux conduits à la fourrière municipale et ensuite transférés à la SPA de Piégon. À noter que la Police met aussi en place des campagnes de stérilisation de chats errants pour maintenir la salubrité publique sur le territoire de la commune.

La mise en fourrière des véhicules est aussi du ressort des policiers municipaux. Sur décision préfectorale, la mairie a une convention avec les garages Pascal Olivier de Mollans-sur-Ouvèze et Brès de Buis-les-Baronnies. Il est fait appel aux fourriéristes en cas de stationnement abusif d'un véhicule sur le domaine public (plus de 7 jours) ou interdit, notamment sur l'emprise du marché hebdomadaire.

Les fonctionnaires territoriaux sont également investis de missions administratives, telles que la rédaction :

- d'arrêtés municipaux, qu'ils sont chargés de faire respecter et d'en constater les éventuelles infractions,
- de divers rapports d'information ou des comptes-rendus d'interventions et de réquisitions par un officier de

## Thierry DAYRE

« Placée sous l'autorité de Monsieur le Maire, la Police Municipale reste avant tout une Police de proximité et de prévention au service des Nyonsaises et des Nyonsais. Elle constitue l'une des trois forces de sécurité du territoire, après la Police Nationale et la Gendarmerie.

Information, sensibilisation et éducation sont les outils principaux de leur travail ; celui-ci est effectué en partenariat avec la Gendarmerie Nationale en matière de prévention, de surveillance, de tranquillité, de sécurité et de salubrité publique.

L'efficacité de leurs actions et de leur travail se traduit par une baisse des interventions au parc aquatique «Nyonsoleiàdo» cet été ou les retours positifs du public et des commerçants vis-à-vis de la sécurisation des 19 marchés provençaux et des marchés piétons des jeudis et dimanches estivaux. La Police Municipale était également présente entre autres pour encadrer chacune des 24 soirées musicales du festival «Nyons Festiv'été».

Le Maire Pierre COMBES et sa Municipalité tiennent à remercier les 8 agents de Police qui mettent en priorité la médiation et le dialogue en œuvre avant d'arriver à la verbalisation.

Ils s'inscrivent ainsi dans une démarche éducative et préventive plaçant la personne au cœur du dispositif, dans le respect mutuel du droit commun et public. »



**Thierry DAYRE**  
1<sup>er</sup> Adjoint chargé des Finances, du Budget et de l'Administration

Police Judiciaire,

- le traitement des courriers entrants et sortants,
- la gestion des objets trouvés,
- les attestations d'accueil,
- les ports de plis (commissions de sécurité, légalisation de signatures, convocation...),
- l'utilisation de l'application interservices «Mon Beau Marché» pour la gestion administrative et financière des droits de place des commerçants du marché.



## Son organisation

L'effectif est scindé en deux brigades : une équipe de matin et une équipe de l'après-midi. Durant l'été, la 1<sup>ère</sup> équipe couvre la journée et la 2<sup>nd</sup>e la soirée.

Chaque agent suit des formations continues obligatoires de professionnalisation et des entraînements physiques relatifs à l'armement, aux gestes techniques

professionnels d'intervention.

Le poste de Police Municipale est situé à l'Hôtel de Ville, place Buffaven. Il est ouvert au public de 9h à 12h et l'après-midi sur rendez-vous, par téléphone au 04 75 26 50 29. Pour toute urgence, n'hésitez pas à composer le 17.

Des travaux sont prévus dans les anciens locaux du Centre des Finances Publiques en fin d'année, l'objectif étant d'y déplacer le poste de Police, début 2025. Ce déménagement offrira aux agents de meilleures conditions de travail et un accès simplifié pour la population.

## La vidéoprotection

Depuis 2012, la ville est équipée d'un dispositif de vidéoprotection, opérationnel 24h sur 24 et 7 jours sur 7. L'an dernier, la commune a investi dans la modernisation de ses 32 caméras, dirigées uniquement sur la voie publique. La plupart sont dotées d'une vision infrarouge, permettant d'assurer une surveillance de nuit.

La Police municipale peut visionner les images en direct au centre de supervision urbain. Le cadre légal

strict est défini par la CNIL et la Préfecture.

Ce dispositif a un rôle dissuasif : il a pour objectif d'aider à la surveillance, de prévenir tout acte de malveillance et d'apporter des éléments aux enquêteurs pour la résolution des faits. La vidéoprotection est aussi utile pour la protection des bâtiments publics et la prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens.

## Quelques chiffres sur une année \*

- Présence sur diverses missions : **297** jours sur 365.
- Mise en fourrière d'une **centaine** de véhicules.
- Environ **180** rapports.
- **2000** appels téléphoniques.
- **350** arrêtés municipaux.
- Une **vingtaine** d'attestations d'accueil.
- Environ **150** poses de scellés pour le funéraire.
- Gestion des droits de place de **223** abonnés et **339** passagers du marché hebdomadaire du jeudi + **73** abonnés des 19 marchés provençaux.

\* *Données pour l'année 2023.*

**biocoop**  
LA BIO NOUS RASSEMBLE

Du lundi au samedi de 9h00 à 12h15  
et de 14h30 à 19h00.

ZA les Laurons 26110 Nyons - Tél. 04 75 27 48 69

[www.biocoop.fr](http://www.biocoop.fr)

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE  
**JEUNET ET FILS**

Électricité  
Courant Fort  
Courant Faible  
Climatisation  
Photovoltaïque  
Borne de charge

**06 83 60 12 76**  
contact@jeunet-electricite.fr  
26110 NYONS



Armel Segretain (en haut sur la cabine) et le personnel de l'entreprise Sanisphere

# Armel Segretain

**SANISPHERE a été créé en 1991 à Saint-Féréol-Trente-Pas, avant de déménager à Nyons en 2020. L'entreprise conçoit et commercialise des toilettes éco-responsables, autonomes à lombricompostage. Présentation de son Directeur.**



Rencontre   
avec...



Armel Segretain, Directeur de «Sanisphere», entreprise située au 154 allée des Rassades dans la Z.A. du Grand Tilleul

C'est à Monclus dans les Hautes-Alpes des Baronnies, qu'est né Armel il y a 34 ans. Cet ingénieur en eau et assainissement de l'école Polytech Montpellier s'est aussi formé en Angleterre à l'économie des pays en voie de développement.

Étudiant, il développe une solution de service de toilettes à domicile produisant de l'énergie et de l'engrais pour la start-up Loowatt. Ce projet innovant le mènera dans les bidonvilles d'Antananarivo, où il rencontrera sa femme Justine, qui y travaillait pour les Nations Unies. Ce couple engagé pour les causes sociales, sociétales et environnementales, vit, travaille et entreprend dans plusieurs pays africains, principalement Madagascar, pendant 9 ans.

L'arrivée de leur enfant les invite à poser bagages et à s'enraciner. Un ancrage déterminé par la rencontre d'Armel avec Pierre Colombo, fondateur de SANISPHERE, en 2018 au Congo pour l'ONG nyonsaise «Toilettes du Monde». En 2021, Pierre l'a invité à relever les défis de la croissance de SANISPHERE. Challenge accepté ! La famille tombe amoureuse de notre terre de lumière, privilégiée pour offrir un terreau de nature

à leur enfant et y pratiquer le VTT, le parapente, le trail, le yoga et le canoë.

Armel a pris la direction générale de cette SCOP qui révolutionne la toilette publique par des solutions innovantes et brevetées, sans eau et avec confort ! Les transformations opérées ont permis de doubler l'activité de SANISPHERE en 3 ans, et d'en faire une des entreprises du département les plus engagées pour l'environnement. L'équipe remporta d'ailleurs le Challenge Mobilité de la région AURA en 2023.

L'entreprise de 26 salariés recrute régulièrement des profils d'ingénieurs, de dessinateurs et de techniciens avec de l'expérience artisanale, industrielle ou en gestion de projets pour développer ses solutions d'assainissement en montagne, dans les parcs naturels et également dans les environnement urbains en France et dans le monde.

“ Nous avons des projets à l'international, en Afrique notamment, et nous venons d'ouvrir une filiale en Roumanie. Nos missions principales sont de fournir un accès aux toilettes, digne et écologique, partout dans le monde, tout en induisant un cercle vertueux entre agriculture et assainissement. ”

Lors du Conseil municipal du 29 mai dernier, la municipalité a d'ailleurs voté une subvention de 2500€ dans le cadre de la loi Oudin-Santini, pour soutenir un projet humanitaire avec des toilettes SANISPHERE qui seront testées, dans les quartiers défavorisés de Sidi Yahya Zaër au Maroc. Tous nos vœux de réussite !



**LA RUCHE DE NOÉ**  
Préservation de la biodiversité  
et des insectes pollinisateurs

- intervention en milieu scolaire selon projet des enseignants (membre des Baronautes avec le PNR),

- tenue de stand et animations lors des foires (Ecobio Autrement! à Nyons, Fleuralies à Vaison),

- vente de plantes, arbres et arbustes mellifères comportant un intérêt particulier.

A venir : en partenariat avec le Carrefour des Habitants et l'ORSAC La Pousterle, La Ruche de Noé aménage et équipe actuellement un atelier menuiserie et une miellerie à usage collectif, qui seront mis en service prochainement.

Vous êtes intéressé-e-s par nos projets et/ou souhaitez nous soutenir ? ”

Contactez-nous : 07 61 23 06 06  
laruchedenoe@mailo.com



> Textes édités in extenso et sans retouche.

## Geste citoyen

### Bouger autrement

L'écomobilité, qui vise à favoriser des modes de transport plus propres, est en plein essor et les alternatives locales à la voiture individuelle se diversifient pour répondre aux attentes de chacun (vélo, NyonsBus...).

**MobiSol26**, service de mobilité solidaire pour tous porté par le Carrefour des Habitants, est un réseau de bénévoles qui peut vous accompagner sur le lieu de vos rendez-vous (médicaux, familiaux, administratifs...). Ils sont partenaires de **Mobicoop**, service de covoiturage sans commission.

Infos : [contact@mobisol26.fr](mailto:contact@mobisol26.fr) ou 06 33 68 50 73

Pour vos déplacements courts en région, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a aussi créé l'application de service public **MOV'ICI**. Cette plateforme sécurisée met en relation gratuitement des utilisateurs qui souhaitent covoiturer.



“ Née à l'initiative de deux passionnés des abeilles, l'association La Ruche de Noé vise à sensibiliser le grand public à la préservation des insectes pollinisateurs. Acteurs discrets de notre environnement, ces derniers jouent pourtant un rôle essentiel dans l'alimentation humaine, en butinant de nombreuses fleurs dont celles des fruits et des légumes qui nous nourrissent. Leur déclin avéré depuis 15 ans a donc de quoi nous inquiéter, mais chacun peut agir pour les protéger, et préserver la biodiversité.

Fidèle à sa mission d'intérêt général, La Ruche de Noé intègre peu à peu le paysage nyonsais en proposant diverses animations ou en participant à des événements :

- initiation à l'apiculture (ateliers « Graines d'api » les mercredis après-midi),
- animation du réseau Apicop', entraide d'apiculteurs-trices amateurs,
- organisation de projection-débat autour des abeilles et de la biodiversité,

**Intermarché**  
SUPER

24/24 leDRIVE

Livraisons à domicile



NYONS - Avenue de Venterol  
Tél. : 04 75 26 19 68



Ouvert de 8h30 à 19h30 non-stop  
du lundi au samedi  
(en saison de 8h30 à 20h)  
Dimanche de 9h à 12h15

Optic 2000

**Pascal VEILLY**  
Opticien diplômé  
Lentilles de contact

Votre opticien  
s'engage



5, place de la Libération - 26110 NYONS  
04 75 26 44 00 - [nyons@optic2000.com](mailto:nyons@optic2000.com)



**Le saviez-vous >>>** L'association **Chouett'Boutik** propose, depuis le mois d'avril 2024, une boutique d'art et d'artisanat local : céramique, cuir, bois, textile, feutre, émaux sur métal, illustration sont disponibles chez **Mycelium**, située 6 rue Gambetta, dans l'ancien fournil Barjavel. Chaque trimestre, un nouvel artisan est convié à mettre en avant son travail, avec vernissage et animations à la clef (concerts, massages sur chaise, séances de dédicaces, pots de l'amitié...).



Repères <

## Nyons pratique

### Des éclairages LED au stade et à la Maison des Sports

La mairie a récemment procédé au remplacement des éclairages allogènes du stade municipal par des éclairage LED, pour un montant de 80 000€ HT. Cet investissement permet d'effectuer une économie de 66% de la consommation électrique de cet équipement. La Maison des Sports a également été équipé en LED permettant de réduire de 50% la facture d'éclairage du bâtiment.

### DrômALMA Allo Maltraitance des personnes âgées ou handicapées

L'antenne Drômoise de l'association nationale ALMA propose un centre d'écoute téléphonique ouvert tous les jeudis de 9h30 à 11h au **04 75 86 10 10**. En dehors de ces horaires, le **numéro national 3977** est à votre écoute !

Il y a maltraitance d'une personne en situation de vulnérabilité lorsqu'un geste, une parole, une action ou un défaut d'action, compromet ou porte atteinte à son développement, à ses droits, à ses besoins fondamentaux, et/ou à sa santé. Victimes, témoins ou professionnels peuvent faire appel à cette association !

## > état civil

### > Naissance



• BERNOUX Anatole, Marie, Clément, Eugène le 30/08

### > Décès

- CAPRA Michel, Antoine le 02/09
- BRUNEEL André, Paul, Jean-Marie le 04/09
- DONIAUX Jeannine, Henriette épouse THERER le 06/09
- CALECA Lydia, Jeanne veuve ZAMOROWSKI le 06/09
- MAILLET Nicole, Renée, Janne épouse SAC le 08/09
- AMALRIC Richard, Henri le 13/09
- NIVIERE Alain, Guy, André le 15/09
- MAILLARD Jean-Pierre, Marcel le 19/09
- CREMER Christelle, Françoise, Lucie le 20/09
- GERMAIN Jean-Pierre, François le 21/09
- CANTON Mireille, Fernande, Marie le 23/09
- FAUBRUGEON Eliane, Marie, Louise veuve REBUFFAT le 27/09
- JULLIEN Jeannine, Madeleine veuve ARNAUD le 01/10
- MARRE Franck, Eric, Jean le 02/10
- LIOTARD Jeannine, Agnès, Léoncie veuve BOISSIN le 04/10
- MOYNE Andrée veuf(ve) BADET le 05/10
- BOTTERO Philippe, Bernard, Henri, Raoul le 05/10

### Permanences Rénov + Baronnie en Drôme Provençale

La Ville de Nyons et la CCBDP initient leurs actions en faveur du centre-village ancien à travers le dispositif «Rénov'+» et s'engagent dans un programme ambitieux d'amélioration de l'habitat avec l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH RU).

La ville et l'intercommunalité vous proposent un accompagnement gratuit sur mesure encadré par SOLIHA Drôme.

- les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>es</sup> jeudis du mois de 9h à 12h en mairie de Nyons ;
- les 2<sup>es</sup> et 4<sup>es</sup> mercredis du mois de 9h à 12h dans les locaux de la CCBDP à Buis-les-Baronnies.

>> *Rendez-vous et informations :*

*renovplus@dromenet.fr ou 04 75 26 22 53*

# “ Souviens-Moi ! ”

**Théâtre, danse, musique : La 7<sup>ème</sup> Compagnie propose un spectacle réunissant trois arts pour témoigner de façon poétique le ressenti d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer.**

**Le mag**  
**Côté culture**



La danseuse Carole Montoya

Ce spectacle, proposé par la mairie dans le cadre de sa saison culturelle *Nyons en scène*, raconte l'histoire de « Michèle » qui vit ici les différentes étapes de la maladie : premières pertes de mémoires, difficultés croissantes pour accomplir des tâches quotidiennes... Découvrez l'évolution d'une aventurière dans les brumes de sa mémoire, acceptant, petit à petit, que ses souvenirs l'honorent de leurs absences. Plus que jamais d'actualité, ce sujet sensible est rarement mis en lumière dans le monde du spectacle.

La pièce se distingue également par la poésie de ses textes, la mise en scène et le rôle du personnage féminin atteint par cette maladie ;

Mais aussi par la poésie portée par la danseuse qui interprète les différents sentiments et émotions ressentis par le personnage principal. Elle évoque également le souvenir de la jeunesse de cette femme. Le tout sublimé par une musique jouée en «live» tout au long du spectacle. Un univers traité artistiquement avec douceur, mélancolie et nostalgie.

Le spectacle, adapté à tous les publics à partir de 10 ans, a été imaginé et écrit par Raphaël Petronio. Il est interprété par la comédienne Michèle Fayard, la danseuse Carole Montoya et le musicien Simon Orlandi.

**RENDEZ-VOUS VENDREDI  
22 NOVEMBRE À 20H À LA  
MAISON DE PAYS**

La soirée se poursuivra par un temps d'échanges avec des élus municipaux et l'association France Alzheimer.

*Programme complet de Nyons en scène 24/25 sur  
[www.nyons.com](http://www.nyons.com)*

